New Nouveau
Brunswick
CANADA

Agriculture, Fisheries and Aquaculture

Agriculture, Pêches et Aquaculture

Compte rendu d'atelier

Développement de l'aquaculture du flétan
au Nouveau-Brunswick

Tenu à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)
le 19 février 2003
Parrainé par :

Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick
Agence de promotion économique du Canada atlantique
Ministère des Pêches et des Océans

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION/REMERCIEMENTS 3

SECTION I : ANALYSE DE RENTABILISATION ET MESURES À PRENDRE 4

SECTION II : RECHERCHES À ENTREPRENDRE SELON LES REPRÉSENTANTS DE L'INDUSTRIE 10

SECTION IV : ORDRE DU JOUR 12

PRÉSENTATIONS POWERPOINT 14

SECTION V : LISTE DÉFINITIVE DES PARTICIPANTS 15

Introduction/remerciements

Le présent document, produit par le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick, présente un compte rendu de l'atelier sur le développement de l'aquaculture du flétan qui s'est tenu à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) le 19 février 2003.

Cet atelier visait à réunir les membres de l'industrie de l'aquaculture, les investisseurs et les chercheurs intéressés afin de leur permettre d'échanger de l'information sur les moyens de faire progresser l'industrie de l'aquaculture du flétan au Canada atlantique et en particulier dans la région de la baie de Fundy du Nouveau-Brunswick.

Ce document essaie de résumer les discussions officielles et officieuses qui ont eu lieu au cours de la journée et de fournir des copies des documents PowerPoint présentés durant l'atelier.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture tient à remercier tous les participants pour leur contribution,

- en particulier les représentants de l'industrie du flétan qui ont fourni des données sur la production et les aspects techniques,
- le personnel et les représentants de l'industrie des provinces de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve,
- les représentants de l'industrie du saumon du Nouveau-Brunswick qui ont apporté une précieuse contribution aux travaux de l'atelier.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick tient aussi à remercier les coparrains et les représentants de *l'Agence de promotion économique du Canada atlantique* ainsi que du *ministère des Pêches et des Océans* pour leur soutien

Le Ministère remercie tout spécialement les membres de son personnel qui ont aidé à organiser et animer cet atelier.

Section I : ANALYSE DE RENTABILISATION ET MESURES À PRENDRE

Historique

Les premières initiatives visant à exploiter d'autres espèces de poissons d'élevage dans la baie de Fundy découlaient de l'intérêt manifesté à ce sujet par certains salmoniculteurs. Pendant plusieurs années, ces initiatives ont donné lieu à des activités de recherche et de développement dont les résultats se sont révélés très encourageants. À ce jour, les programmes de recherche et de développement du gouvernement se sont concentrés sur les écloseries. Étant donné le petit nombre de juvéniles obtenus par classe d'âge (moins de 50 000), il a été difficile de fournir assez de juvéniles à un grand nombre d'installations d'engraissement. Un éleveur important a acheté à lui seul la majeure partie de la production courante des écloseries. Les producteurs de flétans juvéniles et les exploitants de bassins d'engraissement sont d'avis qu'ils ont généré suffisamment de données au cours des quatre dernières années et élaboré des modèles économiques (comportant des renseignements d'ordre technique et commercial) assez convaincants pour bien documenter leur analyse de rentabilisation.

Le défi

Étant donné le peu d'intérêt constaté chez les salmoniculteurs pour l'élevage du flétan et leur incapacité d'obtenir un programme spécial de financement des écloseries, les producteurs de flétans juvéniles sont confrontés à un sérieux problème. Le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick veut s'assurer que les salmoniculteurs ne se sentent pas obligés d'ajouter à leurs activités habituelles l'exploitation de nouvelles espèces et que tout nouveau développement répond à des impératifs économiques. L'atelier a abordé ces questions au moyen de présentations et de discussions libres portant sur les conditions favorables au développement de l'élevage du flétan au Nouveau-Brunswick.

Brian Rogers, de *Rogers Consulting*, de Halifax (Nouvelle-Écosse), a animé une séance de discussion afin de voir si l'on pouvait démontrer ou non la rentabilisation de l'exploitation du flétan. Au cours de la séance, les participants ont soulevé un certain nombre de points qui ont fait l'objet de débats.

En résumé, disons que les représentants du secteur financier et les salmoniculteurs qui participaient à ces discussions ne savaient pas bien quelles étaient les exigences techniques et économiques reliées à cette nouvelle industrie et quel en était le potentiel. Ce potentiel n'a pas été bien documenté ni compris par les salmoniculteurs et les services gouvernementaux. On peut dire que le manque d'information à ce sujet freine grandement les initiatives de financement visant à favoriser la création d'écloseries et d'installations d'engraissement dans le Canada atlantique. Plusieurs questions sont demeurées sans réponse, ce qui témoigne du besoin d'approfondir les recherches ou d'améliorer les communications.

Les problèmes

1. Emplacements d'élevage

On pense généralement que le flétan sera élevé dans des lieux favorables à l'élevage du saumon ou qu'il remplacera les élevages de saumon existants ou y suppléera. On peut aussi envisager d'élever le flétan dans des lieux abrités proches du rivage.

- ✓ L'élevage d'espèces diverses au même endroit présente des variables inconnues. En ce qui concerne la transmission des maladies entre espèces, il est important de savoir quel impact aurait cette proximité sur l'industrie du saumon. Faudrait-il prévoir des zones séparées pour les différentes espèces? Comment distinguer les classes d'âge de plusieurs espèces dans une même zone compte tenu des différentes périodes nécessaires à l'engraissement? On manque d'information scientifique sur ces impacts potentiels.

- ✓ Les eaux peu profondes conviennent-elles à cette espèce? Bien que l'on ne dispose pas de données suffisantes pour bien répondre à cette question, on peut dire que les zones situées en eaux peu profondes peuvent poser des problèmes ou présenter des défis si l'on prend pour exemple le taux de mortalité des flétans conservés dans des viviers à homard peu profonds cette année.

- ✓ Les aquaculteurs pensent qu'il n'existe pas de politiques gouvernementales de soutien à l'exploitation de nouvelles espèces. Plusieurs exploitants sont d'avis que l'obtention d'un permis d'élevage du flétan ou l'addition de nouvelles espèces à un élevage de saumon existant exige trop de paperasserie.

- ✓ Les zones favorables à l'élevage de poissons à nageoires dans la baie de Fundy sont peu nombreuses. Faudra-t-il s'éloigner des côtes pour trouver des lieux favorables? L'accès à ces lieux présente un problème important.

Mesures à prendre

Le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick se pose des questions concernant le processus d'approbation des emplacements choisis pour l'aquaculture du flétan en raison des conséquences éventuelles de ces choix sur la mise au repos, les maladies et les rotations du saumon par année d'âge. Cependant, plusieurs exploitants ont déjà reçu un permis les autorisant à produire du flétan. Les nouvelles zones maritimes présentant un potentiel pour la production du flétan conviendraient également, dans la plupart des cas, à la production du saumon. Toute demande additionnelle d'emplacement maritime pour le flétan ne devrait pas servir à justifier l'approbation d'emplacements maritimes pour le saumon. Le ministère est d'avis que ces questions devraient être dissociées.

Les salmoniculteurs ne savent toujours pas exactement quelle est la politique actuelle concernant l'obtention des approbations nécessaires à la production du flétan dans leurs exploitations. Ils ont besoin de savoir si oui ou non ils peuvent ajouter le flétan ou transformer une partie de leurs viviers pour produire du flétan et aussi de savoir quelles seraient les conséquences de tels changements sur la mise au repos d'un vivier et sur les rotations par année d'âge.

Les organismes gouvernementaux doivent élaborer des politiques claires concernant la coexistence de l'élevage du flétan et du saumon dans la baie de Fundy et faire connaître ces politiques.

2. Problèmes techniques

- ✓ Les normes relatives aux taux de croissance, au temps d'accès au marché, aux tailles et périodes optimales d'entreposage ainsi qu'au marquage de qualité des juvéniles n'ont pas été clairement établies. Combien faut-il de mois pour qu'un flétan atteigne la taille requise pour sa mise en marché? Quel est le nombre optimal de poissons nécessaire à la réalisation d'un taux maximal de rendement du capital investi? L'information présentée dans les divers scénarios de production semblait contradictoire.

- ✓ Quelle vitesse maximale de courant et quelle action des vagues le flétan peut-il tolérer? Le mal de mer est-il un véritable problème? Au Nouveau-Brunswick, les essais n'ont porté que sur un petit nombre d'emplacements; ce sont les endroits les mieux abrités qui se sont révélés les plus prometteurs.

- ✓ Dans la baie de Fundy, les effets de la température et des niveaux d'oxygène sur la croissance et la survie ne sont pas bien documentés. Le flétan est-il aussi sensible à la température et au niveau d'oxygène que le saumon (le surrefroidissement est un aspect très important)? Le flétan est-il un poisson aussi vigoureux et résistant que le saumon?

- ✓ Le pou du poisson sur le flétan peut-il propager l'AIS, même si le flétan lui-même ne semble pas touché?

- ✓ Étant donné qu'il s'agit d'une espèce qui en est aux premiers stades de production, quelle pourrait être l'amélioration du taux de croissance d'une génération à l'autre?

    - Est-ce qu'une augmentation du taux de croissance de 15 à 17 % semble réaliste?
    - Est-ce que le temps nécessaire à l'engraissement pourrait être comparable à celui du saumon dans 5 à 6 ans?
    - À mesure que les écloseries produiront plus de juvéniles, on pourra s'attendre à une amélioration de la capacité de mise au rebut des sujets les moins prometteurs et à une augmentation parallèle du rendement.

- ✓ Combien faut-il de flétans pour assurer la viabilité d'une exploitation? La réponse à cette question dépend de plusieurs variables. On a élaboré des modèles économiques permettant d'établir les besoins de liquidités des exploitants existants, mais ces modèles sont considérés comme confidentiels. Les ébauches de modèles mises au point dans le cadre du programme d'exploitation de nouvelles espèces demandent à être validées.

- ✓ En dépit des données présentées, les salmoniculteurs traditionnels estiment que le coût élevé du flétan juvénile constitue une contrainte, si l'on compare son prix à celui du saumoneau de l'Atlantique que l'industrie sait élever (3 $ contre 10 $). Le coût des juvéniles est élevé du point de vue de producteurs qui ne sont pas sûrs de pouvoir les amener à la grosseur voulue. Le coût élevé des juvéniles freinera le développement de cette industrie, car il demande un investissement initial considérable.

- ✓ Les salmoniculteurs trouvent également difficile d'investir dans la production du flétan malgré son fort potentiel de rentabilité en raison des craintes qu'ils éprouvent au sujet des maladies.

- ✓ Des progrès importants ont été réalisés au chapitre de la production de flétans juvéniles. Il existe un haut niveau de collaboration entre les écloseries, mais l'alevinage précoce semble encore compliqué par comparaison avec celui des saumoneaux.

- ✓ Les producteurs de flétans juvéniles sont frustrés lorsqu'ils découvrent que les programmes de financement du gouvernement se limitent aux projets de recherche et que peu de fonds sont consacrés au développement. La salmoniculture s'est développée grâce à un programme de financement bien organisé. Il n'existe pas de programme similaire pour le flétan. Les participants ont suggéré que l'on crée un organisme de direction chargé de faciliter le partage des risques afin d'inciter les salmoniculteurs à se lancer aussi dans la production du flétan.

- ✓ Le succès de la production du flétan n'a pas fait l'objet d'une vaste publicité en dépit du fait que, au Nouveau-Brunswick, le flétan est élevé dans des cages marines depuis plusieurs années. Malgré tout, on considère que le risque lié à l'engraissement des juvéniles pour les amener à la taille nécessaire pour leur mise en marché est élevé en l'absence de nouveaux bassins de démonstration et d'une documentation appropriée sur les résultats. Est-ce que le gouvernement devrait investir dans des projets de démonstration dans des installations existantes ou dans un nouvel emplacement consacré à cette fin?

- ✓ À long terme, quel sera le prix du flétan d'élevage sur le marché? Si l'on considère les données présentées par les participants, le poisson sauvage n'offrira qu'une concurrence limitée et la production aquicole mondiale ne devrait pas faire baisser les prix à court et à long terme.

- ✓ Pourrait-on utiliser des installations situées à terre pour réduire le temps nécessaire à la production de poissons de taille marchande comparables au saumon? Peut-être que toute la production devrait provenir d'installations terrestres?

- ✓ Les écloseries disposent-elles d'une infrastructure adéquate pour la production et la fourniture à long terme de juvéniles? Les participants ont le sentiment que l'infrastructure actuelle convient et pourrait s'agrandir pour soutenir le développement de cette industrie.

- ✓ Dispose-t-on d'experts capables de conseiller les personnes désireuses de recycler les cages à saumon existantes? À ce jour, la technologie des cages n'a guère été mise à l'essai au Nouveau-Brunswick, même si l'on produit du flétan en cages marines en Écosse et en Norvège depuis des années. Certaines modifications ont été réalisées au Nouveau-Brunswick tout en sachant qu'il faudrait perfectionner les cages pour bien les adapter aux conditions locales. On est conscient du fait que la technologie des systèmes de cages norvégiens qui a été présentée ne peut être rapidement adaptée aux conditions qui règnent dans la majeure partie de la baie de Fundy. Quel est le capital nécessaire pour convertir une installation salmonicole en une installation convenant au flétan?

Mesures à prendre

Il faut définir clairement les données techniques et les normes de production, puis les communiquer aux aquaculteurs éventuels. On pourrait préparer et publier une fiche décrivant les exigences techniques et financières actuelles à l'intention des aquaculteurs du Nouveau-Brunswick. Ce document inclurait les conditions relatives à l'emplacement, des données prévisionnelles sur la croissance et le rendement, des renseignements sur le marché et des données financières. Il faudrait financer des projets visant à démontrer la faisabilité de l'aquaculture du flétan dans la baie de Fundy et communiquer les résultats de ces projets au public dans des publications ou dans le cadre d'ateliers.

Il faudrait désigner un organisme directeur chargé du développement technique et financier et le faire reconnaître par l'industrie.

Les exploitants d'écloseries de flétan doivent chercher à améliorer les communications avec les salmoniculteurs. Ils doivent notamment :

- développer et promouvoir des partenariats avec les entreprises d'engraissement du Nouveau-Brunswick;
- essayer d'obtenir de la part du gouvernement du financement, des garanties de prêt, de l'assurance et un accès au capital de risque.

Toutefois, pour réaliser tout ce qui précède, les écloseries de flétan ont besoin d'un financement permanent pour leur permettre de fournir des juvéniles à des fins

d'évaluation. Il faudrait pour cela un programme de financement des essais de juvéniles dans de nouveaux emplacements et de développement des technologies d'engraissement. Un tel programme devrait comprendre le paiement des juvéniles aux exploitants de cages, ce qui permettrait de soutenir les écloseries. Par ailleurs, les écloseries de flétan auront encore besoin d'un soutien spécial de la part des prêteurs existants pour les aider à payer leurs dettes afin de leur permettre de poursuivre leurs activités.

Conclusion

L'analyse de rentabilisation du flétan n'a pas été pleinement acceptée par les salmoniculteurs et les organismes gouvernementaux du Nouveau-Brunswick malgré les efforts des producteurs de flétan. L'industrie du flétan a mené à bien des initiatives parmi lesquelles l'amélioration des techniques d'éclosion, la production de plusieurs classes d'âge de juvéniles, l'élevage en cage et les systèmes de production à terre. De plus, les résultats commerciaux se sont révélés très encourageants. Si l'on veut convaincre les salmoniculteurs, il va falloir intensifier les efforts, notamment en lançant de nouveaux projets de démonstration. Ceci dit, l'industrie du flétan est arrivée à un point crucial, car les exploitants d'écloseries ont un besoin vital de financement additionnel pour poursuivre leurs activités, sans lequel aucun développement n'est possible. Le développement de cette industrie en est encore au stade précommercial.

Section II : Recherches à entreprendre selon les représentants de l'industrie

Paramètre de production	Problèmes à étudier
Géniteurs/génétique, rétention et manutention des œufs	• Alimentation des géniteurs • Installations (capacité de rétention accrue) • Travaux sur l'ADN – sélection génétique (F1), stock de géniteurs, carte génétique haute densité • Biosécurité des géniteurs (exemption de maladie à l'échelle des provinces maritimes) • Évaluer le développement des souches transgéniques pour diminuer le temps d'engraissement
Production d'aliments vivants	• Connaissance accrue et partage de l'information publique disponible • Passer des aliments vivants aux aliments inertes
Éclosion/sevrage	• Rechercher les causes de mortalité précoce (alimentation/bactéries, etc.?) • Probiotique (efficacité et qualité)
Production de juvéniles et nurserie	• Production entièrement femelle/maturité précoce des mâles • Raffiner les protocoles de sélection • Raffiner les régimes • Biosécurité
Remise en élevage	• Régimes • Biosécurité • Politiques gouvernementales (polyculture, mise au repos, etc.) • Problèmes technologiques (éclairage/durée des photopériodes) • Aspects physiologiques (température, salinité, tolérances aux courants)
Santé des poissons	• Aspects relatifs à la polyculture/interactions avec les autres espèces (AIS) • Communication des connaissances actuelles • Mise au point de vaccins • Outils de diagnostic • Programmes de surveillance • Enregistrement des fongicides thérapeutiques

Nutrition, aliments et stratégies d'alimentation	• Ne plus fournir d'aliments vivants • Nutrition des géniteurs pour améliorer la qualité des œufs • Déterminer les besoins en amino-acides (tous les stades de développement) • Pigmentation • Autres sources de protéines (mise au point d'aliments moins coûteux)
Systèmes techniques, développement, tous les systèmes d'alevinage	• Cages océaniques • Cages submersibles • Technologie connexe (systèmes d'alimentation, rayonnages, etc.) • Systèmes de détection hydrographiques • Systèmes de recirculation – limites de fonctionnement
Traitement, commercialisation, information commerciale	• Méthodes de gestion des déchets de traitement • Produits à valeur ajoutée potentiels
Autres paramètres	• Autres utilisations des déchets (fécaux) • Possibilités de polyculture en association avec la végétation marine • Partenariats internationaux pour éviter le double emploi

Section IV : Ordre du jour

9 h 30 – 9 h 35 **Introductions,**

Session sur les aspects commerciaux présidée par *Linda Macdonald*, APECA

9 h 35 – 10 h **Production mondiale et stratégies**

- *(Don Douglas, CNRC)*
- Fiskey – l'aquaculture du flétan *Arnar Johnsson, Fiskey)*
- Production actuelle et prévue

Production au Canada atlantique

10 h – 10 h 20 Données commerciales actuelles
(Peter Swim, Scotian Halibut)

10 h 20 – 10 h 40 Modèles économiques actuels/coûts de production
(David Raymond, MMI)

10 h 40 – 11 h **Santé du flétan** *(Roland Cusack, GNS)*

11 h – 11 h 20 Modèles de croissance actuels, prévisions et exigences relatives aux emplacements
Coût du rattrapage
(Brian Blanchard, Scotian Halibut)

11 h 20 – 12 h **Analyse de l'étude de rentabilisation de l'aquaculture du flétan dans les Maritimes**

Animateur : Brian Rogers (Rogers Consulting) avec la participation des personnes présentes

12 h – 12 h 15 **Questions aux groupes d'experts et réponses**
(Don Douglas, Arnar Johnsson, Brian Blanchard, David Raymond, S. Raymond, Roland Cusack)

12 h 15 – 13 h **Déjeuner-débat**

13 h – 13 h 20 **Étude de cas – les nurseries *(Peter McKelvey, Fundy Engineering)***

Sessions relatives aux questions techniques présidées par Sandi McGeachy, APA

13 h 20 – 14 h **Initiatives touchant l'ensemble des Maritimes**
Marc Kielley (Centre canadien d'innovation des pêches)
Leo Muise (Nouvelle-Écosse)
Linda MacDonald (APECA)

14 h – 16 h **Cibles de production pour 2003/difficultés/solutions proposées et coûts en 2003**

- « Priorités de recherche axées sur ***l'industrie*** »
- Analyse des travaux de recherche et contributions
- Ébauche de plan de travail en matière de recherche

Nécessités en matière de développement de l'industrie

- Niveaux de production recommandés
- Principaux problèmes de développement
- Les meilleures stratégies de développement
- De quoi a-t-on besoin?
- Interaction gouvernement-industrie

Animateurs : Brian Blanchard (Scotian Halibut) et Barry Hill (APA)

16 h **Récapitulation et prochaines étapes**

Présentations PowerPoint

On peut consulter les présentations suivantes sur fichier Adobe. Il suffit de cliquer sur la référence ci-dessous pour voir la présentation. (en anglais seulement)

1. Don Douglas, *The Development of Atlantic Halibut Aquaculture-An International Perspective*, fichier intitulé, Halibut International presentation.pdf.

2. Arnar Johnsson, Fishkey, présenté par Brian Blanchard, *Halibut farming in Europe*, fichier intitulé Halibut-Fisheky.pdf

3. Peter Swim, *Atlantic Halibut Market Situation*, fichier intitulé Halibut-Peter Swim.pdf

4. Brian Blanchard, *Scotian Halibut*, fichier intitulé Halibut-Brian B.pdf

5. Roland Cusack, *Health Issues of Atlantic Halibut*, halibut.pdf

Section V : Liste définitive des participants

1. Chris Frantsi (Heritage)
2. Bob Sweeney (SIM Corp)
3. Jayme Frank (SIM Corp)
4. Lori Robinson (APECA)
5. Bev Bacon (RPC)
6. Russell Henry (MAPA)
7. George Guptil (Bayshore Lobster)
8. Alison McGarry (MAPA)
9. Pierre Rioux (MAPA)
10. Sandi McGeachy (MAPA)
11. Jean Robichaud (Flétan St Laurents Halibut)
12. Julien Albert (Flétan St Laurents Halibut)
13. John van der Meer (CNRC)
14. Morton Benson (Benson Aquaculture)
15. Ken Brown (Ross Island Salmon)
16. Wendy Griffin (Ross Island Salmon)
17. Debbie Martin-Robichaud (MPO)
18. Glen Brown (Cooke Aquaculture)
19. Jake Elliot (Cooke Aquaculture)
20. Danny Boyce (MUN – CSO)
21. Terry Leslie (Silver Harvest)
22. Skip Wolf (Wolf Head Smokers)
23. Brian Blanchard (Scotian Halibut)
24. Hugh Snow (Scotian Halibut)
25. Brian Rogers (Rogers Consulting)
26. Linda MacDonald (APECA)
27. Sean Raymond (R&R Finfish)
28. Sid Raymond (R&R Finfish)
29. Trevor Keough (Vinland Aqua-Farms Ltd.)
30. Joyce Milley (CNRC – pour Santosh Lahl)
31. David Raymond (MMI)
32. Martha-Jo Hoyt (APECA)
33. Deborah van Beusekom (CNRC)
34. Michel Desjardins (MAPA)
35. Chris Hendry (DFA, NL)
36. Michel Couturier (UNB ingénierie)
37. Barry Hill (MAPA)
38. Paul Merlin (Merlin fish farms/ Scotian Halibut)
39. Randy Murphy (LeGay Fibreglass)
40. Daniel LeBlanc (Scotian Halibut)
41. Melissa Rommens (Scotian Halibut)
42. Keith Were (Skretting)
43. Peter Swim (Island Marine Products)
44. Shane Borthwick (AANB/Ocean Legacy)

45. Andy Daggett (Benson Aquaculture)
46. Roland Cusack (GNS)
47. Robert Rioux (MAPA)
48. Mark Cusack (MPO)
49. Hans Carlsson (Corey Aquafeeds)
50. Roland Cormier (MAPA)
51. Don Douglas (CNRC)
52. John Malloch (Harbour de Loutre)
53. Chris Davidge (Stolt Seafarm)
54. Marc Kielley (Centre canadien d'innovation des pêches)
55. Jamie Smith (ACPNB)
56. Peter McKelvey (Fundy Engineering)
57. John L'Aventure (Fundy Aquaculture)
58. Harley Griffin (Nantucket Seafarm)
59. Mike MacFarlane (MAPA)
60. Mark Moore (MAPA)
61. David Cassidy (Cards Aquaculture Products)
62. Denise Methe (MPO – PCRDA)
63. Fred Spear (Ocean Legacy)
64. Ian Stewart (Ocean Legacy)
65. Wayne Walker (Pronet Systems)
66. Linda Walker (Pronet Systems)
67. Matt Litvak (UNBSJ)
68. Tom Taylor (Shurgain)
69. Kris Nicholls (Shurgain)
70. Wally Garnier (Legay Fiberglass)
71. Vernon Spear (CMA)
72. Phil Dobson (Jail Island Aquaculture)
73. Leo Muise (GNS)
74. Gordie Eldridge
75. Suzanne Eldridge
76. Clarence Blanchard
77. Sheila Blanchard